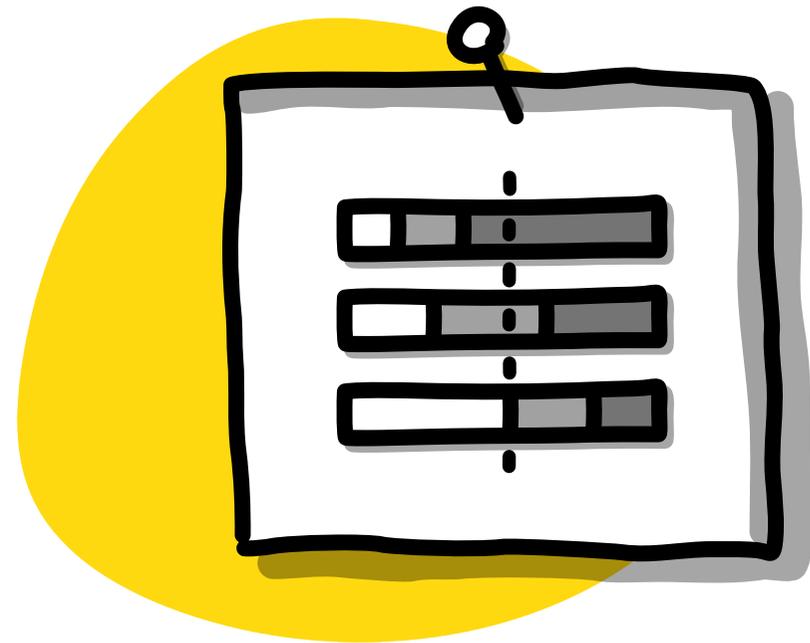


ÉCOCRATIE

CONSULTATION MAJORITAIRE

Préparer des décisions *collectives*



ÉCOCRATIE

CONSULTATION PAR RÉSONANCE MAJORITAIRE

Bienvenue dans ce mini livret sur la consultation par résonance majoritaire.
Nous espérons de tout cœur qu'il vous plaira et qu'il vous sera utile.

Bonne lecture à vous !

VOUS EN VOULEZ PLUS ?

Accédez gratuitement à des vidéos pédagogiques et à des livrets complets sur notre centre de ressources.

Notre centre ressource regroupe :

- Plus de 500 pages de documentation ressource en plusieurs livrets
- Plus de 30 processus
- Plusieurs heures de vidéos pédagogiques

<http://bit.ly/3Q1xBs7>



CONTRIBUTION

Yvan Schallenberger
Joy Robert

CONTACT & RÉSEAUX SOCIAUX

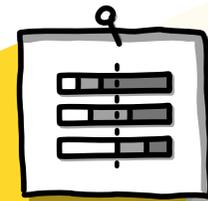
 info@presence-active.org

 presence-active.org

 [linkedin.com/company/pr%C3%A9sence-active/](https://www.linkedin.com/company/pr%C3%A9sence-active/)

 [facebook.com/presence.active.org](https://www.facebook.com/presence.active.org)

 [youtube.com/@presence-active](https://www.youtube.com/@presence-active)



LICENCE LIBRE

NOTRE CONTRIBUTION AU MONDE

Ce livret et ces fiches sont mises à disposition sous licence libre « creative commons » par Présence Active.

CC-BY-SA Présence Active 2025

CC : Creative Commons, c'est le nom anglais de la licence libre.

BY : Rend l'œuvre accessible à tous et toutes, sous condition de citer la source de l'œuvre, en l'occurrence celle de Présence Active.

SA : Autorise l'utilisation et la modification de l'œuvre à condition que celle-ci reste partageable sous la même licence, en l'occurrence CC-BY-SA.

Présence Active a choisi d'offrir de nombreuses productions pédagogiques aux communs. Elles sont le fruit de plus de 15 ans d'explorations et d'expériences et aussi le fruits de nombreuses heures de conception, d'écriture, d'illustration, de corrections, etc. Nous nous reconnaissons à nous-même la grande valeur de ce que nous vous offrons. Par cette donation, nous souhaitons soutenir la diffusion de nouvelles pratiques collectives et contribuer ainsi à une évolution sociétale que nous appelons de tous nos vœux.



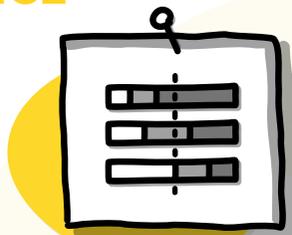
**PRÉSENCE
ACTIVE**

CONSULTATION PAR RÉSONANCE MAJORITAIRE

Préparer des décisions collectives ou individuelles pertinentes en mettant en lumière les préférences et les rejets du système

Comment connaître l'avis des personnes, quelle que soit la taille du groupe ?

Comment faire pour identifier les meilleurs choix lorsqu'il y a beaucoup d'options possibles ?



Ce processus de consultation facilite l'identification de propositions auxquelles les personnes adhèrent le plus en leur permettant d'exprimer leur avis pour chaque proposition. Cette consultation permet de cartographier précisément à la fois les préférences et les rejets pour chaque proposition. Elle révèle ce qui résonne pour le système-groupe au-delà des préférences individuelles. Sur la base de cette agrégation des préférences, des tolérances et des rejets, il est possible de préparer une proposition pertinente et motivante.

Cette approche est très intéressante pour trier des options avant de décider, la décision finale pouvant être prise par une personne, par l'ensemble des membres ou par une petite équipe au service d'un système plus grand. Elle est particulièrement pertinente pour consulter les membres sur des enjeux ayant un impact collectif important : choix des intentions collectives, de prestataire, identification d'options d'aménagement architectural, préférences pour une charte graphique, etc. Sa simplicité de mise en œuvre est telle qu'elle est aussi intéressante pour des enjeux de moindre importance : choix d'outils collaboratifs, de sortie de fin d'année, etc.

PALETTE DE PRÉFÉRENCES

La consultation par résonance majoritaire permet de créer une palette de préférences, de tolérances et de rejets. Cette palette peut être fournie à des personnes ayant autorité sur un projet pour les aider à prendre une décision avisée. Elles peuvent peser précisément les « pour » et les « contre » des résultats et les intégrer en fonction de ce qui est réellement souhaitable et faisable. Ce processus consultatif peut être très satisfaisant pour les participant-es pour peu que les résultats soient suffisamment pris en compte dans la décision finale et dans sa mise en œuvre.

DIFFÉRENCES ENTRE LE JUGEMENT MAJORITAIRE ET LA CONSULTATION PAR RÉSONANCE MAJORITAIRE

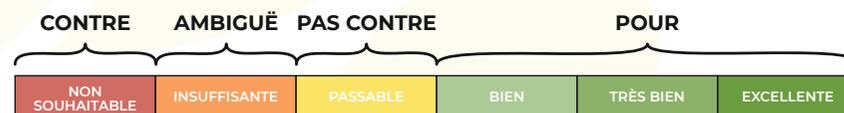
Plusieurs éléments distinguent le jugement majoritaire et la consultation par résonance majoritaire. Déjà, l'un est un processus décisionnel alors que l'autre est un processus consultatif visant par la suite à prendre une décision sage en conscience. Contrairement au jugement majoritaire, la décision qui découle d'une consultation par résonance majoritaire peut intégrer plusieurs des propositions préférées des participant-es.

ÉVALUATION DU RÉSULTAT

La consultation par résonance majoritaire permet de préparer une décision, pour cela les résultats peuvent être évalués de différentes manières. Par défaut, nous recommandons une évaluation basée sur la mention majoritaire, car elle met en lumière la tendance du système. De manière complémentaire, il est aussi intéressant de prendre en compte deux types de propositions consensuelles :

- Celles pour lesquelles les personnes sont complètement « pour », plein consensus avec des mentions « excellente, très bien et bien ».
- Celles pour lesquelles les personnes sont à minima « pas contre », consentement avec des mentions « excellente, très bien, bien et passable ».

Les mentions « excellente, très bien, et bien » correspondent à « pour » la proposition. Les mentions « passable » correspondent à « pas contre ». Les mentions « non souhaitable » correspondent à « contre ». Les mentions « insuffisante » peuvent être plus ambiguës avec des correspondances entre « pas contre » et « contre ». Lorsque la décision finale agrège plusieurs des propositions, dont certaines ayant des mentions majoritaires à minima « bien », il est courant que les mentions « insuffisante » ne génèrent pas d'objection. Elles sont généralement évaluées « insuffisante » dans la perceptive où elles seraient utilisées seules.



Cette correspondance permet d'évaluer rapidement si une proposition fait consensus (uniquement des POUR), obtient un consentement (pas de CONTRE), ou soulève des objections (présence de CONTRE.)

Sur un sujet très polarisé, la consultation peut mettre en lumière le fait que 50% des personnes sont « pour » la proposition et 50 % sont « contre ». Ce type de résultat arrive relativement moins souvent qu'avec d'autres modes de scrutin, et encore moins lorsque la consultation est ouverte aux propositions des participant-es.

L'évaluation basée sur la **mention majoritaire** est particulièrement intéressante dans les consultations impliquant de nombreux-ses participant-es ayant des valeurs hétérogènes. Dans de telles situations, il est assez illusoire de réussir à mettre tout le monde d'accord, surtout si la recherche d'accord se base sur les préférences en visant à ce que toutes les personnes soient « pour » la proposition.

*Sous les bonnes conditions,
les groupes sont remarquablement intelligents
et souvent plus intelligents que les personnes
les plus intelligentes en leur sein.*

James Surowiecki

PROCESSUS DE CONSULTATION PAR RÉSONANCE MAJORITAIRE

FORMAT TYPE ET OPTIONS

La consultation par résonance majoritaire peut se pratiquer avec des groupes allant de 2 personnes jusqu'à plusieurs milliers. Le processus peut être très rapide, de 5 à 10 minutes, sur des consultations simples en petit groupe. Sur des consultations plus complexes ou avec de grands groupes, cela peut prendre jusqu'à 1 heure.

Au-delà du processus de base, la consultation par résonance majoritaire peut se dérouler de deux manières différentes selon le contexte et les besoins.

PROCESSUS FERMÉ

Lorsque la consultation par résonance majoritaire est fermée, les propositions sur lesquelles il est possible de voter sont définies à l'avance par les personnes qui organisent le scrutin. Les participant-es ne peuvent pas faire de propositions complémentaires. La consultation par résonance majoritaire fermée est intéressante dans de grands groupes pour lesquels une ouverture à des propositions pendant le processus prendrait trop de temps.

PROCESSUS OUVERT

Lorsque la consultation par résonance majoritaire est ouverte, les participant-es peuvent faire des propositions. La consultation par résonance majoritaire ouverte peut ouvrir à des idées et possibilités plus créatives et potentiellement plus pertinentes pour le système-groupe.

Le choix entre ces deux options dépend principalement de la taille du groupe, du temps disponible et du niveau de participation souhaité. Dans tous les cas, il est important que le format choisi soit clairement communiqué aux participant-es dès le début du processus.

ÉTAPES DU PROCESSUS

1. Présentation du contexte
2. Présentation des propositions
3. Questions de clarification
4. Vote consultatif
5. Évaluation des résultats

Présentation du contexte - 1 à 5 minutes

Le processus commence par une présentation du contexte par la personne qui organise la consultation, notamment pour préciser : si elle est ouverte ou fermée, le positionnement de cette consultation dans la démarche plus globale, l'impact potentiel de la consultation, les parties prenantes concernées, les modalités d'évaluation des résultats ainsi que la manière dont sera prise la décision par la suite.



Questions-cadres

À la personne qui organise la consultation : *Peux-tu nous présenter le contexte de la consultation, préciser si elle est ouverte ou fermée, son positionnement dans la démarche plus globale, son impact potentiel, les parties prenantes concernées et les modalités d'évaluation des résultats ainsi que la manière dont sera prise la décision par la suite ?*

Présentation des propositions - 1 à 20 minutes

S'en suit la présentation des propositions portées par la personne qui organise la consultation.



Questions-cadres

À la personne qui organise la consultation : *Quelles sont les propositions sur lesquelles nous allons pouvoir voter ?*

Lors d'une consultation ouverte, après avoir répondu aux premières questions de clarification, aux participant·es, en parole libre : *Est-ce qu'il y a d'autres propositions et si oui, lesquelles ?*

Questions de clarification - 0 à 15 minutes

Une étape de clarification permet de s'assurer que les participant·es comprennent bien le contexte et les propositions. Il peut être intéressant de questionner le contexte, les propositions, ce qui les motive, ce que certains mots des propositions signifient. Il est possible que la personne n'ait pas de réponse à certaines des questions.



Il est assez courant que des personnes donnent leur avis lors de cette étape, elles pensent parfois poser une question de clarification, mais au final, il n'y a pas de question. Une question se reconnaît par la possibilité d'y répondre. Lors d'une consultation ouverte, après une première série de questions de clarification, les participant·es ont l'opportunité de faire des propositions complémentaires et de poser de nouvelles questions de clarification avant de passer à l'étape suivante.

Questions-cadres, affirmation et recadrage

Aux participant·es, en parole libre : *Avez-vous une ou plusieurs questions pour bien comprendre le contexte de la consultation et les propositions ?*

À la personne qui porte la consultation ou la proposition : *Peux-tu répondre à cette question ? Tu peux aussi répondre que ce n'est pas spécifié.*

À la personne qui a posé la question : *Est-ce que cela répond à ta question ?*

Si une personne exprime un avis : *Je vous rappelle que nous en sommes aux questions de clarification et chacun·e aura l'occasion d'exprimer son avis à l'étape suivante en votant. Une question se reconnaît par la possibilité d'y répondre. S'il n'y a pas de question ou qu'elle n'est pas clairement formulée : Quelle est ta question ?*

Vote consultatif - 2 à 10 minutes

Les participant·es passent à un vote consultatif et se positionnent sur chacune des propositions en leur donnant une des mentions : excellente, très bien, bien, passable, insuffisante, non souhaitable.

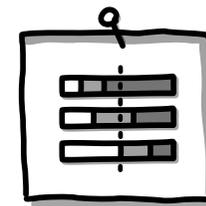


Questions-cadres

Aux participant·es : *Je vous invite maintenant à vous positionner sur chacune des propositions. Indiquez pour chacune d'entre elles, si la proposition vous semble : excellente, très bien, bien, passable, insuffisante ou non souhaitable. Je vous invite à mettre du contraste dans vos réponses.*

Évaluation des résultats - 2 à 10 minutes

Une fois que chacun·e a voté, les résultats sont évalués avec l'ensemble des participantes. C'est l'occasion d'identifier les propositions mises en avant ou écartées par le processus, et éventuellement celles qui sont consensuelles ou polarisées.



Affirmations-cadres

Aux participant·es : *Globalement, en observant les mentions majoritaires... (ce qui est vert ou pas, dans quelle proportion)*

Les propositions ayant obtenu le plus d'adhésion sont...

Les propositions consensuelles sont...

Les propositions ayant été majoritairement rejetées sont...

Les propositions dont les résultats sont polarisés sont...

VARIANTE

CONSULTATION RAPIDE

Au-delà du processus formel de consultation par résonance majoritaire, il est possible de vérifier rapidement si des propositions plaisent ou non aux participant·es, que ce soit « pour » ou « pas contre », par un simple positionnement de pouce :

- Le pouce en l'air signifiant « pour ».
- Le pouce de côté signifiant « pas contre ».
- Le pouce en bas signifiant « contre ».

Il est ainsi facile d'observer s'il y a plein consensus, consentement ou s'il y a des objections à tester et à intégrer. La consultation rapide est très utile pour départager un nombre restreint d'options ayant un faible enjeu.

RÔLE MÉMOIRE

Dynamiser le rôle mémoire lors d'une consultation par résonance majoritaire

Lors de ce processus, le rôle mémoire soutient le rôle facilitation en prenant en charge la gestion du logiciel de jugement majoritaire et la prise de notes.

EN AMONT OU LORS DU PROCESSUS

1. Il crée et paramètre le scrutin sur le logiciel.
2. S'il y en a, il intègre la description, la question et les propositions.
3. Il prépare le matériel nécessaire à l'affichage pour les participant·es.

LORS DU PROCESSUS

1. Lors de l'étape « Présentation du contexte », il affiche le scrutin : la description et la question.
2. Lors de l'étape « Présentation des propositions », il affiche les propositions et prend note des nouvelles propositions si la consultation est ouverte.
3. Lors de l'étape « Questions de clarification », il prend éventuellement note des précisions, si cela a du sens pour les participant·es, en veillant à ce que la prise de note corresponde précisément à ce qui a été répondu.
4. Lors de l'étape « Vote consultatif », il démarre le scrutin et fournit un lien de vote aux participant·es : QR code, lien internet, code de vote, etc.
5. Lors de l'étape « Évaluation des résultats », il clôt le scrutin et affiche les résultats.
6. Si besoin, il transmet les résultats aux personnes concernées.

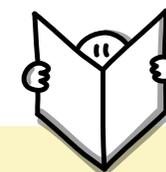
UTILISATION EN ÉCOCRATIE

Utiliser la consultation par résonance majoritaire en Écocratie

La consultation par résonance majoritaire est un des processus majeurs de l'Écocratie. Ce processus, relativement simple à utiliser, sert à préparer de nombreuses décisions, que celles-ci soient ensuite prises par autorité de rôle ou par un cercle en décision par consentement ou en jugement majoritaire. Il est notamment utilisé comme processus intermédiaire en vue de rédiger et de valider un cadre intentionnel clair et inspirant, certains éléments du cadre collaboratif, ainsi que pour des décisions sur des sujets complexes.

POINTS CLÉS À RETENIR

- La consultation avec 6 mentions (excellente, très bien, bien, passable, insuffisante, non souhaitable) permet une qualification nuancée de chaque option.
- Cette approche est particulièrement utile pour préparer des décisions pertinentes ayant un impact sur un grand nombre de personnes.
- L'évaluation des résultats révèle ce qui résonne collectivement, au-delà des préférences individuelles.
- La décision finale permet d'intégrer plusieurs des options favorites des participant·es.
- Ce processus consultatif est très satisfaisant pour les participant·es si les résultats sont correctement pris en compte dans la décision finale.



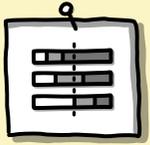
POUR ALLER PLUS LOIN

Surowiecki J. 2008. *La Sagesse des foules : Exploration des mécanismes de l'intelligence collective dans les décisions de groupe*

Servan-Schreiber E. 2018. *Supercollectif : la nouvelle puissance de nos intelligences*

Site internet : jm.instantz.org

Site internet : mieuxvoter.fr



CONSULTATION PAR RÉSONANCE MAJORITAIRE

Mettre en lumière les préférences et les rejets du système



Présenter le **contexte** et les modalités d'évaluation des résultats

Présentation du contexte



Présenter les **propositions** sur lesquelles il sera possible de voter

Présentation des propositions



Poser autant de **questions** que nécessaire pour bien comprendre les propositions

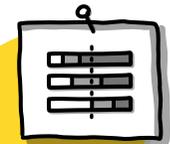
Questions de clarifications



Vote consultatif et anonyme sur les propositions

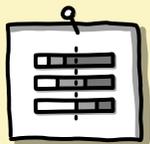
Vote consultatif

Observation et évaluation des **résultats** avec les participant-es



Évaluation des résultats

Les préférences sont *identifiées*



CONSULTATION PAR RÉSONANCE MAJORITAIRE

Mettre en lumière les préférences et les rejets du système

Nombre de personnes : 2 à plusieurs milliers

Durée : 5 à 60 minutes



Présentation du contexte - 1' à 5'

- À la personne qui organise la consultation :
Peux-tu nous présenter le contexte de la consultation, préciser si elle est ouverte ou fermée, son positionnement dans la démarche plus globale, son impact potentiel, les parties prenantes concernées et les modalités d'évaluation des résultats ainsi que la manière dont sera prise la décision par la suite ?



Présentation des propositions - 1' à 20'

- À la personne qui organise la consultation :
Quelles sont les propositions sur lesquelles nous allons pouvoir voter ?
- Lors d'une consultation ouverte, après avoir répondu aux premières questions de clarification, aux participant·es, en parole libre :
Est-ce qu'il y a d'autres propositions et si oui, lesquelles ?



Questions de clarification - 0' à 15'

- Aux participant·es, en parole libre : *Avez-vous une ou plusieurs questions pour bien comprendre le contexte de la consultation et les propositions ?*
- À la personne qui porte la consultation ou la proposition : *Peux-tu répondre à cette question ? Tu peux aussi répondre que ce n'est pas spécifié.*
- À la personne qui a posé la question : *Est-ce que cela répond à ta question ?*
- Si une personne exprime un avis : *Je vous rappelle que nous en sommes aux questions de clarification et chacun·e aura l'occasion d'exprimer son avis à l'étape suivante en votant. Une question se reconnaît par la possibilité d'y répondre.*
- S'il n'y a pas de question ou qu'elle n'est pas clairement formulée : *Quelle est ta question ?*



Vote consultatif - 2' à 10'

- Aux participant·es : *Je vous invite maintenant à vous positionner sur chacune des propositions. Indiquez pour chacune d'entre elles, si la proposition vous semble : excellente, très bien, bien, passable, insuffisante ou non souhaitable. Je vous invite à mettre du contraste dans vos réponses.*



Évaluation des résultats - 2' à 10'

- Aux participant·es :
Globalement, en observant les mentions majoritaires... (ce qui est vert ou pas, dans quelle proportion)
Les propositions ayant obtenu le plus d'adhésion sont...
Les propositions consensuelles sont...
Les propositions ayant été majoritairement rejetées sont...
Les propositions dont les résultats sont polarisés sont...

Les préférences sont *identifiées*



PRÉSENCE ACTIVE

Gouvernance et facilitation
pour des organisations
vivantes & régénératives

presence-active.org